

Ecole maternelle Roger Vivier

1 Avenue Charles De Gaulle
91630 Marolles en Hurepoix
Tel : 01 69 14 83 51

PROCES VERBAL du deuxième Conseil d'Ecole du lundi 18 mars 2019

Présents :

Représentants de La Mairie :

M. JOUBERT (Le Maire), Mme LETESSIER (Maire Adjointe Enfance et Education)

Equipe enseignante : Mme GUILLERMO, Mme FERRE, Mme BERTOÏA

Représentante des ATSEM : Mme LOGRE

Représentants des Parents d'élèves (GPIM) : M. THEVENOT, Mme ROUMET-PLISSIER, Mme CHIRON, Mme GUERIN, Mme GUINET, Mme JEREZ CAISABANDA.

Vie de l'école

1- Le carnet de suivi des apprentissages et rencontres parents-enseignantes

- Une rencontre est proposée à tous les parents d'élèves de MS/GS A et MS/GS B samedi 23 mars 2019 au matin.
Des rendez-vous ont eu lieu ou auront lieu en dehors de ce samedi matin pour les impossibilités.
- Pour les PS, étant donné les circonstances exceptionnelles de cette année, suite à l'arrêt/accident de travail de Mme GUILLERMO, et étant donné le changement de remplaçantes, il est difficile et non pertinent de remettre le 1^{er} carnet de suivi des apprentissages de chaque enfant en mars 2019, comme prévu initialement.
En effet, Mme Guillermo n'a malheureusement pu travailler avec les élèves qu'en septembre. De plus le changement récent de sa remplaçante rend difficile pour Elsa (la dernière remplaçante) de remplir le livret dans son ensemble.

Mme GUILLERMO proposera une rencontre ultérieurement, après avoir pu travailler suffisamment de temps avec chaque enfant pour se rendre compte de l'évolution de l'acquisition de leurs compétences.

Elle sollicitera un rendez-vous aux parents, avant la date de remise de ce 1^{er} carnet de suivi des apprentissages, si nécessaire, afin d'accompagner au mieux leur enfant dans ses apprentissages.

- La remise en main propre du carnet de suivi des apprentissages de chaque enfant de PS à leurs parents et explications des principes, du fonctionnement de ce carnet se fera donc plutôt en fin d'année scolaire.
Pour les MS et GS, le carnet avait été remis pour consultation des parents aux vacances scolaires.
- Une des remarques des représentants élus des parents portait sur la date de cette remise du carnet avec comme suggestion une remise plus tôt dans l'année scolaire (janvier ou février).

L'équipe enseignante précise :

- Qu'une telle date sous-entend une évaluation des élèves en décembre ce qui est tôt dans l'année scolaire de l'élève qui a changé de niveau pour avoir un certain nombre de repères sur ses apprentissages.
L'équipe enseignante rappelle que La maternelle a encore cette possibilité de laisser le temps aux élèves ...
- La plupart des items à compléter pour valider les acquis, les compétences, nécessite une prise en charge individuelle des élèves. Il faut donc comprendre que cela demande beaucoup de temps pour évaluer l'ensemble des élèves d'une classe dont l'effectif atteint 32 élèves.
- D'autre part cette année, les enseignantes de MS/GS ont dû en parallèle faire passer aux élèves de GS les exercices du protocole de l'Education Nationale « Pour une entrée sécurisée en CP ».

L'équipe enseignante ajoute que les parents qui en ressentent le besoin peuvent sans problème solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignante de leur enfant, avant la date de cette remise du carnet de suivi des apprentissages afin de faire le point sur ses apprentissages.

2- Projet d'école 2015-2018 / Projets de l'année 2018-2019

2-1 Projet d'école 2015-2018

Projet de l'année : titre : SUITE de l'année scolaire 2017-2018

« Les maternelles de Vivier sur le chemin des contes »
ou « Des élèves conteurs de randonnée »

Axe majeur : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions avec 3 actions principales ; l'équipe a lié les 3 fiches actions par le projet de l'année dont une action établie sur le développement des capacités langagières.
Utiliser les connaissances acquises tout au long de l'année, lors des différentes activités en classe sur les contes de randonnée, pour les raconter soi-même,

pour réaliser, élaborer, construire, inventer et écrire un conte collectif en randonnée et réaliser son illustration ou le présenter sous différents supports.

Cette année le travail continuera donc sur l'étude de contes de randonnées afin d'en acquérir les structures syntaxiques et d'en restituer quelques une soit en racontant un conte de randonnée déjà étudié, soit en inventant un conte collectif.

2-2 Projets et activités particulières de l'année

- Les conteuses de l'association « Une sorcière m'a dit ... » ont été victimes de leur succès auprès des écoles et celles-ci n'ont malheureusement pas pu trouver de créneaux dans leur agenda pour faire revivre aux familles de l'école une soirée CONTES cette année !
- Rappel : Fête de fin d'année : un spectacle chants et/ou danses sera proposé à salle des fêtes le 22 juin 2019 matin.
- LIAISON / RENCONTRE MATERNELLE – ELEMENTAIRE
La rencontre des chorales des 3 écoles (2 maternelles + élémentaire) de Marolles-en-Hurepoix aura lieu vendredi 28 juin 2019 matin, avec depuis l'année dernière, le choix d'un chant commun.

3- Partenariat / intervenants extérieurs

- Partenariat avec la Médiathèque/bibliothèque
 - Prêt de livres au sein de l'école pour les élèves de PS (avec l'aide de Mireille, leur Atsem) qui va démarrer lundi 25 mars 2019. Ce prêt n'a pas été mis en place par les remplaçantes.
 - Pour les MS et les GS : lecture d'une histoire par Christophe Lemaître (le responsable de médiathèque) et emprunt de livres à la médiathèque de Marolles-en-Hurepoix toutes les 6 semaines puis échange de livres dans les classes chaque semaine.
- Partenariat avec la RPA

Un partenariat est prévu avec la RPA (Résidence des Personnes Agées) dans le but de poursuivre les liaisons intergénérationnelles déjà établies les années précédentes.
Comme les années précédentes, chorales (de Noël), partage de chansons, de lectures d'histoires, de contes, d'ateliers lecture, parfois suivis de goûters sont prévus au programme.

DATES des rencontres
Rencontres Ateliers « histoire contée »

- Vendredi 7 décembre 2018 à 15h00 : Classe de Mme BERTOÏA : MS/GS B
 - Vendredi 8 février 2019 / 15h00 : Classe de Mme FERRE : MS/GS A
 - Vendredi 5 avril 2019 à 10h30 : Classe de Mme GUILLERMO : PS
- Les rencontres consistent en la présentation d'un conte traditionnel par petits groupes sous forme d'histoire contée avec des marottes.
Il s'agit d'un même conte traditionnel présenté aux 3 classes avec adaptation pour chaque niveau.

Chorale de Noël suivi d'un petit goûter

- Vendredi 14 décembre 2018 / 15h15
- En amont le jeudi 13 décembre, ateliers culinaires avec confections de petits trucs salés et sucrés.

- Partenariat avec l'USEP

Partenariat dans le domaine : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.

Adhésion à l'USEP pour UNE seule RENCONTRE : « La forêt des contes » qui aura lieu à Cheptainville le 17 juin 2019, le matin pour les PS et l'après-midi pour les MS et GS.

- Partenariat avec La Circonscription

- Partenariat dans le domaine : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.

Inscription de l'école aux jeux athlétiques de la circonscription de La Ferté-Alais

Pas de date, ni lieu communiqués pour le moment !

- Les élèves des 3 classes ont pu assister au sein de l'école à un spectacle de théâtre de sensibilisation aux langues étrangères, en 3^{ème} période de l'année (janvier/février).

- Partenariat avec le SERVICE CULTUREL de la Mairie

Compagnie « L'Atelier de l'Orage »

→ 2 séances de sensibilisation dans l'école sur le thème de l'Inde proposées et offertes par la municipalité.

→ la 3^{ème} séance était à la charge directe de l'école : 105,50 € TTC réglée par la coopérative mais finalement les 3 classes ont été réparties en deux séances, donc n'engendrant aucun frais supplémentaire pour l'école.

→ Le spectacle : « NAMASTÉ - Contes et musiques des sages de l'Inde » : présenté à la salle des fêtes de Marolles : Samedi 6 avril 2019 pour un public à partir de 5 ans mais tout à fait accessible aux enfants de 3 ans ! « NAMASTÉ = Je salue le divin qui vit en toi ! »

- Les séances de sensibilisations se sont déroulées lundi 18 mars
- L'intervention comprenait 3 temps :
 - une partie "présentation" de l'Inde (à travers des photos et le costume traditionnel du Sari...)
 - une partie présentation des instruments de musique : le HANG
 - une partie "spectacle" avec 1 petit conte indien
- Partenariat avec SALON DU LIVRE JEUNESSE
 A Saint Germain les Arpajon.
 Pour les 20 ans de ce salon, le thème retenu est : Il était 20 fois ... Les nombres dans les histoires !
 - Visite du salon sur Saint Germain les Arpajon réalisé mardi 12 mars 2019.
 - Rencontre en classe avec l'auteur-illustrateur jeunesse et sculpteur M. Alexis Ferrier : jeudi 14 mars 2019.
- Elaboration avec chaque classe d'une histoire et de son illustration en partant des idées des enfants, des observations dans la classe ... et échanges inter-classes avec la présentation de ces différentes histoires entre les 3 classes.

<u>DATES</u>	<u>HORAIRES</u>	<u>QUOI/QUI</u>
Mardi 12 mars	matin après-midi	VISITE DU SALON DU LIVRE JEUNESSE - pour les PS et MS/GS A - pour les MS/GS B
Jeudi 14 mars	matin	RENCONTRE AVEC L'AUTEUR Alexis FERRIER - MS/GS A - PS - MS/GS B
Lundi 18 mars	8h40-9h25 9h30-10h15 10h30-11h15	INTERVENTION COMPAGNIE DE L'ORAGE : CONTE « NAMASTE »
Vendredi 5 avril	10h30	Rencontres intergénérationnelles avec la RPA : ATELIERS HISTOIRE CONTEE Classe de PS
<u>Fête de fin d'année :</u> un spectacle chants et/ou danses		salle des fêtes 22 juin 2019 matin
Vendredi 28 juin	matin	Rencontre des chorales des 3 écoles

4- Sorties scolaires

<u>DATES</u>	<u>QUOI/QUI</u>
Mardi 2 avril	SORTIE AU ZOO D'ATTILLY (77) Pour les 3 classes
???	Athlétisme (avec la circonscription) Matin : PS Après-midi : MS/GS A + MS/GS B
Lundi 17 juin	USEP La forêt des contes à Cheptainville

5- Plan Particulier de mise en Sûreté (PPMS) et exercices de sécurité

5-1- Le PPMS : nouveau PPMS rédigé

- Un nouveau PPMS a été rédigé par La Directrice, suivant la maquette de l'Education Nationale à compléter.
- Exercices de sécurité : exercice PPMS :
→ Trois exercices obligatoires dans l'année
Exercice PPMS N°1 : intrusion attentat : mené le 22/11/2018:
Exercice PPMS N°2 : Confinement : à mener avant les vacances de Printemps
Exercice N°3 : Intrusion attentat : à mener en juin

5-2 - Les exercices de sécurité incendie

- Les exercices de sécurité incendie
→ Trois exercices obligatoires dans l'année
Exercice incendie N°1 : 05/02/2019
Exercice incendie N°2 : à mener avant les vacances de Printemps
Exercice incendie N°3 : à mener avant les vacances d'été

6- Comptes de la coopérative

6-1- Bilan des comptes au 18 mars 2019

- Le solde de 2017 - 2018 était au 31 août 2018 de 1629,05 euros.
Après avoir déduit la cotisation à l'OCCE de l'école, les petits achats de rentrée, les régies d'avance pour chaque classe et ajouter les dons des parents, le don du GPIM (action : vente de Tote BAGS : 231,20 €), le SOLDE au 15/11/2018 était de 3879,95 euros.

DON MAIRIE versé pour aider au projet « CONTES EN RANDONNEE »
année 2017-2018 : 330 euros

Bénéfices PHOTOS ≈ 800 €

Petits achats divers : un caddie pour les sorties, jeux pour les classes

- Avec les sorties et intervenants

Déjà réglés

Sortie à la ferme pédagogique de La Ferté Alais (pour les MS/GS) :
348,00

Cotisation USEP : 616,50 €

A venir et à déduire du solde actuel :

Inscription au salon du livre : 110 €

CAR SORTIE ZOO : 880 euros

(en grande partie financé par le budget transport alloué par la Mairie)

ENTREE + ATELIER ZOO : 1159,50 euros

6-2 -Prévisionnel fin d'année scolaire juin 2019

- SOLDE PREVISIONNEL COOPERATIVE : ≈ 3200 €
(sans compter les frais de transports pour les sorties ...)

7- Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2019

Effectif actuel : PS (32) + MS (32) + GS (31)

Total des effectifs : 94 élèves

94 élèves répartis en 3 classes :

PS (Classe de Mme Guillermo): 32

MS/GS A (Classe de Mme Ferré) : 16 (MS) + 16 (GS) = 32

MS/GS B (Classe de Mme Bertoïa) : 16 (MS) + 15 (GS) = 31

Moyenne de 31,3333 / classe.

Effectif prévisionnel : PS (23 +3 élèves du « quartier tampon ») + MS (32) + GS (32)

Total rentrée 2019 : 90 élèves → 30 / classe

Normes départementales pour la carte scolaire

Pour une école de 3 classes

OUVERTURE DE CLASSE à moyenne = 31/classe +1

Seuil d'ouverture : 93

Ouverture à 94

FERMETURE DE CLASSE à moyenne = 20/classe

Seuil de fermeture : 60

Seuil de blocage : 62

- ➔ La Mairie a créé un « quartier tampon » correspondant essentiellement aux nouvelles rues du « Cœur de ville », le passage des Mines et la Grande Rue afin d'équilibrer les nouvelles inscriptions en maternelle entre les 2 écoles Roger Vivier et Gaillon.
- ➔ L'attribution définitive de l'école maternelle sera validée vers la fin du mois de mai.

8- Préparation de la rentrée 2019 pour les GS-futurs CP et pour les futurs PS

Pour les GS-futurs CP une matinée d'échange sera organisée le mardi 25 juin 2019.

Pour les futurs PS : réunion de présentation / atelier de découvertes de l'école le samedi 1^{er} juin 2019.

A l'image de l'initiative de l'année précédente, des temps d'intégration tout au long du mois de juin seront également organisés avec les enfants qui fréquentent la halte-garderie et tous les autres futurs élèves de PS et leurs parents.

Point Mairie

9- Point : petits travaux et travaux/aménagements prévisionnels

Travaux réalisés

- Installations de 2 volets roulants au niveau de la baie vitrée de la salle du périscolaire.
- Réparation de fenêtres, portes, pose d'angles sécurisant une table ...
- Une équipe des services techniques très réactive et compétente. Monsieur Le Maire précise que depuis quelques années, selon son souhait, les effectifs au sein des services techniques se sont renforcés et professionnalisés.

Travaux à voir / souhaités

- Aménagement de la petite maison dans la cour en réserve
- Aménagement de rangement en hauteur dans la cuisine
- Aménagement d'un grand placard dans le couloir

Questions/remarques des représentants des parents d'élèves

1- Organisation de la sieste des PS au vue des effectifs

Les effectifs ne cessant d'augmenter, les représentants des parents d'élèves ont posé la question de la gestion de la sieste et de son lieu pour les futurs PS.

Les effectifs prévisionnels annoncent cependant une baisse des effectifs de PS : 26, or il y a 26 lits dans le dortoir.

Actuellement il y a 29/30 élèves de PS qui font la sieste dont 3/4 élèves de PS qui font leur sieste dans la salle de jeux sur des petits lits. La salle étant totalement obscurcie par les nouveaux volets roulants, cela ne pose donc aucun problème.

2- Facturation des repas à la cantine en cas d'absence des enseignantes

- Selon le règlement Mairie des temps périscolaires, les repas des élèves ne sont pas facturés que lorsque les parents présentent un certificat médical avec une carence d'une journée.
- La Mairie est obligée de cadrer une certaine gestion des repas. En effet, les repas sont prévus à l'avance et doivent donc être réglés. Les effectifs encadrant (les animateurs) sont aussi prévus en fonction du nombre de réservations de repas.
- A savoir qu'un repas coûte à la commune environ 6 euros ; ce qui ne correspond pas au montant de la plus haute tranche de facturation. La commune prend donc à sa charge une grande partie du coût des repas.
Si la mairie devait prendre à sa charge également les repas annulés à la dernière minute, même indépendamment de la bonne volonté des parents, cela signifierait une augmentation des coûts sur les frais de repas de l'ensemble des foyers.
- Afin de remédier aux mécontentements des parents suite à la facturation des repas, lors de l'absence d'une enseignante et alors qu'ils ont gardé leur enfant, l'équipe éducative fera attention à rappeler cette clause lors de la réunion de rentrée et lors d'une telle situation.

3- Proposition par les représentants élus des parents

Vente d'objets pour une vente au bénéfice de la coopérative de l'école.
Les représentants des parents d'élèves, proposent, à l'image de l'initiative de 2017-2018, la vente d'un objet-souvenir au bénéfice de la coopérative de l'école.

Le choix semble se porter sur un essuie-main/torchon sur lequel sera imprimé tous les dessins de l'école (un dessin thématique par élève).

Participation à la kermesse de fin d'année de l'école élémentaire

Les parents élus de notre école envisagent de se greffer à la kermesse de l'école élémentaire, en mettant en place un espace de stands dédiés aux petits maternelles.

Cette Kermesse aurait alors donc lieu samedi 29 juin 2019 avec un pôle « maternelle ».

La séance est levée à 20h30.

Le dernier Conseil d'Ecole est fixé le jeudi 06/06/2019.

Mme GUILLERMO Virginie
Directrice de l'école